

Une année de vie municipale à Lérigneux (1902) (d'après la chronique locale du *Montbrisonnais*)

En ce début de siècle, outre les élections législatives d'avril et mai que nous évoquerons dans le chapitre suivant, deux grandes questions occupent les conseillers municipaux de Lérigneux : l'installation définitive du nouveau cimetière qui doit remplacer celui qui entourait l'église et la prolongation du chemint venant de Saint-Anthème.

Pour ce qui concerne le cimetière, l'année 1902 est celle de la réalisation puisque les travaux sont donnés en adjudication en janvier et que la réception du nouvel ouvrage a lieu en octobre de la même année.

Création du nouveau cimetière

Adjudication de travaux. - *Dimanche 26 janvier 1902, à 11 heures du matin, il sera procédé à la mairie de Lérigneux, dans les formes réglementaires, à l'adjudication au rabais, en un seul lot, sur soumissions cachetées, des ouvrages ci-après désignés.*

Construction d'un cimetière. Détails estimatifs :

<i>Terrassements</i>	<i>1 150,26</i>	<i>F</i>
<i>Maçonnerie ordinaire</i>	<i>2 657,78</i>	<i>F</i>
<i>Maçonnerie de pierre de taille</i>	<i>538,44</i>	<i>F</i>
<i>Couverture des murs de clôture</i>	<i>247,46</i>	<i>F</i>
<i>Portail en fer</i>	<i>520</i>	<i>F</i>
<i>Imprévus</i>	<i>886,06</i>	<i>F</i>
<i>total</i>	<i>6 000,00</i>	<i>F</i>
<i>Cautionnement</i>	<i>200</i>	<i>F</i>

Un minimum de rabais sera fixé et déposé sous pli avant l'adjudication. Toutes les pièces relatives à l'adjudication, plan, devis, etc., sont déposés à la sous-préfecture (bureau de M. Thévenet).

(Le Montbrisonnais du 4 janvier 1902)

Malgré le mauvais temps, l'adjudication a eu lieu comme elle avait été annoncée, dimanche 26 janvier. Notre nouveau maire, M. Pally Jean, assisté de MM. Gorand et Dupin, conseillers municipaux, de M. Autechaud, receveur municipal, et de M. Thevenet architecte, a procédé à l'adjudication. Plus de 80 personnes, parmi lesquelles beaucoup d'étrangers, se pressaient dans la Mairie qui était bondée. Il y a eu cinq soumissionnaires : M. Chaland Jean, entrepreneur à Essertines-en-Châtelneuf, qui faisait le plus fort rabais a été déclaré adjudicataire.

(Le Montbrisonnais du 1^{er} février 1902)

Le 12 octobre 1902 a lieu la réception des travaux du cimetière par le conseil municipal assisté de MM. Thévenet, architecte et Girardier, chef de bureau.

(Le Montbrisonnais du 25 octobre 1902)

La deuxième question est, en revanche, beaucoup plus épineuse. La séance du 16 novembre du conseil municipal de Lérigneux est consacrée à la voirie communale. Si le budget des chemins vicinaux ordinaires est adopté sans discussion, le projet du chemin d'intérêt commun n° 44 retient toute l'attention des édiles.

Il s'agit d'une route partant de Saint-Anthème et passant à Lérigneux qui doit être prolongée jusqu'à Montbrison. Le projet donne lieu à une sévère polémique où se retrouvent trois communes : Lérigneux, Bard et Essertines-en-Châtelneuf.

Les problèmes de chemins sont toujours, à la campagne, des sujets délicats, surtout s'il s'agit d'effectuer de nouveaux tracés. C'est une préoccupation permanente des élus ruraux qui doivent concilier des intérêts souvent opposés. La polémique se poursuivra d'ailleurs les années suivantes. Le reste est de la gestion courante : état civil, révision des listes électorales, liste des répartiteurs, réunion du bureau de bienfaisance, classement des chevaux susceptibles d'être réquisitionnés par l'armée en cas de guerre...

La vie politique locale est marquée cette année-là par une élection pour compléter le conseil municipal après le décès du maire, M. Clairét. Jean-Mathieu Chantemerle, de Dovézy, est élu par 37 voix sur 72 votants (il y a 110 électeurs à Lérigneux en 1902). Jean-Marie Goure a obtenu 11 voix. A la suite de quoi, le conseil municipal se réunit le dimanche 12 janvier, à onze heures du matin, en session extraordinaire, pour élire le nouveau maire, M. Pallay (voir chapitre suivant). Le conseil municipal procède à diverses nominations : répartiteurs, membres de la commission communale pour les enquêtes agricoles¹, membres du bureau de bienfaisance.

Le bureau de bienfaisance

MM. Breuil² et Châtain ont été désignés, le premier comme vice-président et le second comme ordonnateur pour 1902. Le dimanche 13 avril le bureau de bienfaisance s'est réuni avec, à son ordre du jour l'installation de M. Châtain, nouveau membre, et la révision trimestrielle de la liste d'assistance. La liste révisée comprend onze familles soit 39 personnes assistées ce qui est une proportion importante (plus de 10 %), compte tenu de la population de la commune (344 habitants en 1891). D'autre part une subvention de 100 F a été accordée à la commune de Lérigneux par M. Waldeck-Rousseau³, président du Conseil, pour venir en aide aux personnes nécessiteuses qui ont été victimes de calamités survenues pendant l'année 1901 (*Le Montbrisonnais* du 19 avril 1902).

Classement des chevaux

Au mois de mai, la commission chargée du classement des chevaux en vue des besoins éventuels de l'armée s'intéresse à Lérigneux. Elle en réforme six et en classe définitivement cinq. Les chevaux étant nombreux dans la commune la commission se montre sévère et ne retient que les meilleurs (*Le Montbrisonnais* du 31 mai 1902).

¹ Répartiteurs pour l'année 1902 : MM. Jean Goure, Claude Dupin, Jean Pallay de Lérigneux, Benoît Griot de Roche, Auguste Tixier de Saint-Anthème ; suppléants : Jacques Dupin, Tonin Chatain, Jarrafoux, Antoine Prudhomme, Antoine Pallay, du bourg de Lérigneux.

Membres de la commission communale pour les enquêtes agricoles : MM. Goure Jean, Goure Pierre, Chantemerle, Lafond Claude, conseillers ; Bayle Claude, Clairét Jean-Mathieu, Rival Claude, agriculteurs.

² Il s'agit de l'abbé Jean-Louis Breuil, curé de Lérigneux de 1895 à 1904. Il sera évincé du bureau de bienfaisance en décembre 1904.

³ Pierre Waldeck-Rousseau (1846-1904), né à Nantes, président du Conseil de 1899 à 1902.

Le chemin de Saint-Anthème à Lérigneux

Lérigneux demande que la route passe sur la rive gauche du Cotayet pour rejoindre directement Jambin. Bard rejette ce tracé comme contraire à ses intérêts.

M. le Maire lit les délibérations des communes intéressées, notamment celle du conseil municipal de Bard qui refuse toute nouvelle étude du tracé de chemin sur son territoire. Après avoir délibéré, le Conseil municipal regrette de ne pouvoir momentanément coopérer à la construction du chemin n° 44, pour la partie située sur son territoire, tant que la construction du tronçon de route de Lérigneux à Jambin (rive gauche du Cotayet) sur lequel des études ont été faites, ne sera pas exécuté, ce chemin étant plus nécessaire que le 44, non seulement à Lérigneux mais à un cinquième au moins de la population de Bard, que des souscriptions faites dans cette dernière commune chez les propriétaires habitant la rive gauche du Cotayet ont produit près de deux mille francs. Ce qui prouve bien qu'une bonne partie de la commune de Bard est intéressée à la construction du chemin que Lérigneux demande depuis si longtemps et auquel nous espérons bien qu'il sera donné suite. (Le Montbrisonnais du 22 novembre 1902)

Le 29 novembre, dans la chronique régionale du *Montbrisonnais*, un article de quelqu'un de Bard qui signe courageusement "un groupe de contribuables" met vivement en cause le conseil municipal de Lérigneux :

Ce tracé n'a pas eu l'honneur de plaire à une grande partie de ces Messieurs de Lérigneux qui en prennent trop à leur aise.

S'ils n'ont pas un chemin carrossable, c'est grâce à un inexplicable entêtement de leur part. L'administration n'est point sans avoir reconnu et apprécié leur incurie et elle attend, comme la commune de Bard, qu'ils ouvrent les yeux à la lumière.

Nous, contribuables, nous savons où employer nos ressources communales, sans les laisser gaspiller et nous savons que notre conseil municipal ne permettra jamais la dilapidation des finances de la commune pour la satisfaction de gens orgueilleux dont la mauvaise foi paraît notoire.

Un groupe de contribuables.

"Entêtement, incurie, gens orgueilleux dont la mauvaise foi est notoire", l'auteur anonyme n'y va pas avec le dos de la cuillère. Il est complaisamment relayé par *le Montbrisonnais* toujours heureux de mettre un peu d'huile sur le feu. Sur le même sujet, la feuille montbrisonnaise donne le 13 décembre suivant la parole à des habitants d'Essertines-en-Châtelneuf (mais lesquels ?) :

Depuis la construction du cimetière, la commune de Lérigneux ne possède sans doute plus d'argent, car la municipalité aurait paraît-il ouvert une enquête pour faire le chemin allant aboutir à Jambin de Bard. Nous avons vu il y a quelques jours deux conseillers de Lérigneux, qui sont venus solliciter des secours dans notre commune, puis ils sont allés trouver quelques habitants de la commune de Bard, où ils n'ont recueilli que quelques rares signatures. Ce qui paraît bizarre, c'est qu'ils n'ont pas fait les mêmes démarches dans leur commune. Nous leur conseillons avant de venir demander des signatures chez nous et à Bard, de commencer chez eux.

On voit à quel point les questions de chemins pouvaient soulever les passions et opposer, avec un véritable esprit de clocher, des communes voisines.

Conscrits et fête patronale

Pour les conscrits "faire la classe" est un moment important, véritable rite de passage qui fait accéder les jeunes hommes au rang d'adultes. Dans la jeunesse, on s'y prépare activement en sortant drapeau, tambours, clairons et cocardes tricolores. Afin de mieux fêter l'événement, il y a des regroupements entre communes voisines quand le nombre des conscrits est trop réduit. Ainsi le 5 janvier 1902 les sept conscrits d'Essertines, drapeau en tête, vont faire une visite d'amitié à leurs collègues de Lérigneux qui les reçoivent avec joie.

Le *Montbrisonnais* du 1^{er} février 1902 évoque les *opérations du tirage au sort pour les conscrits de la classe*. Le lundi 24 janvier les conscrits se rendent à Montbrison : ... *Dès le matin, sont arrivés dans nos murs les conscrits des communes, accompagnés de leur maire et du garde champêtre, ce vieux garde qui en a tant vu passer de conscrits. Le drapeau était fièrement tenu par ces soldats de demain, et le tambour faisait entendre ses roulements sonores, faisant disparaître pour un jour la monotonie paisible de nos rues.*

Après le tirage, les conscrits de tout le canton se sont groupés sur la place de l'Hôtel-de-Ville, ont défilé superbes dans nos rues, puis chacun s'est dirigé vers l'hôtel où était préparé le banquet de la classe... La soirée s'est gaiement terminée par des chants et des danses. (Le Montbrisonnais du 1^{er} février 1902). Lérigneux compte, cette année-là, seulement deux conscrits : Jean Drutel, n° 166 et Jean Rage, n° 49.

Les conscrits et les jeunes sont les principaux acteurs de la fête patronale de la Saint-Jacques qui a lieu à la fin de juillet : *La fête de notre petite localité se célébrera dimanche, 27 juillet. Les divertissements consisteront en jeux divers : jeu du baquet, tir à l'oie, aux canards, etc. Comme les années précédentes, une somme de 20 F votée par le conseil municipal sera convertie en lots qui seront attribués aux meilleurs tireurs à la cible. Il y aura en outre un bal chez tous les débitants. Espérons que le beau temps favorisera notre fête, ce qui permettra aux habitants des communes voisines de venir en foule s'y divertir et respirer le bon air de nos montagnes. (Le Montbrisonnais du 26 juillet 1902).*

Le progrès dans les étables

Le 9 février, à 1 heure du soir, M. Rougier, professeur départemental d'agriculture, organise dans la salle de la Mairie, une conférence ayant pour sujet : *l'Amélioration du bétail de la région, la race forézienne ferrandaise, sélection, alimentation, hygiène*. Le *Montbrisonnais* du 22 février 1902 consacre un petit article à cette manifestation qui a, semble-t-il, un bon succès :

... Après avoir parlé de la race charolaise introduite dans la plaine du Forez et qui est très appréciée au point de vue du lait, et de l'engraissement, il parle de la possibilité d'introduire dans la montagne une race plus robuste, la race forézienne ferrandaise qui a donné de bons résultats dans le Puy-de-Dôme, et s'étend longuement sur les traits saillants qui caractérisent cette race.

Il conseille ensuite de bétonner les étables afin de ne point perdre le purin, engrais précieux, qu'on n'apprécie pas assez, conseille l'usage des engrais chimiques, principalement les engrais phosphatés (superphosphates, scories, etc.) pour introduire dans nos terrains granitiques l'acide phosphorique qui manque et afin de faire produire un fourrage meilleur et plus abondant. Il termine ensuite en exprimant sa satisfaction, pour une première conférence, de parler devant un auditoire aussi nombreux. Il est vivement applaudi.

L'administration encourage vivement cette forme d'éducation populaire. De nombreux enseignants donnent des conférences, sur les sujets les plus variés, illustrées parfois de projections.

Le feu chez Jarrafoux !

Enfin nous trouvons, au rang des faits divers, un important incendie qui détruit cette année-là, l'atelier d'un charron de Lérigneux. Tous les habitants du bourg participent aux secours :

Dans la nuit du 4 mars, un incendie s'est déclaré dans l'atelier de charronnage de M. Jarrafoux, charron et débitant au bourg. L'atelier où étaient amoncelés quantité de bois, outils, plusieurs voitures, la grange et l'écurie ont été la proie des flammes. Pendant plusieurs heures les habitants du bourg qui s'étaient portés sur le théâtre de l'incendie s'occupèrent à sauver le mobilier et à préserver le bâtiment d'habitation de M. Jarrafoux. Heureusement M. Jarrafoux et sa famille qui ne se doutaient pas du danger qui les menaçait furent avertis par des voisins. Le bétail a pu être sauvé. Les dégâts purement matériels s'élèvent de 9 à 10 000 F et sont couverts par une assurance. (Le Montbrisonnais du 15 mars 1902).

L'incendie est une catastrophe particulièrement redoutée même si l'habitude de prendre une assurance se répand progressivement. Un autre grave incendie, celui qui détruit en 1932 la cure de Lérigneux, restera longtemps dans les mémoires des habitants du village.

Etat civil

Mouvement de la population en 1901 : Il y a eu en 1901, à Lérigneux, 6 naissances, 4 mariages et 2 décès (*Le Montbrisonnais* du 1^{er} février 1902).

Naissances :

Barou Hippolyte-Etienne, 17 décembre 1901, Chabrot Annette-Henriette, 19 décembre (*Le Montbrisonnais* du 5 janvier 1902).

Masson Mélanie-Henriette, du 19 juillet (*Le Montbrisonnais* du 26 juillet 1902).

Publications de mariage :

Jean-Joseph Plomb, sabotier à Roche, et Mélanie Gourbière, ménagère à Dovézy. (*Le Montbrisonnais* du 11 janvier 1902).

Jean-Baptiste Brunel, cultivateur, au bourg de Bard et Jeanne-Marie-Victorine Rage, ménagère à Dovézy (*Le Montbrisonnais* du 25 janvier 1902).

M. Jean-Marie Gourbière, cultivateur, à la Griotte de Roche, et mlle Marie-Marguerite Chevalayre, ménagère, à la Rochette, Lérigneux.

M. Joannès Chavany, cultivateur à Arcy, d'Essertines-en-Châtelneuf, et Mlle Jeanne-Marie Drutel, ménagère, aux Gays de Lérigneux (*Le Montbrisonnais* du 8 février 1902).

Décès :

Jeanne-Marie Blanc, 22 mois, à la Rochette (*Le Montbrisonnais* du 8 février 1902).

Arthaud Marie, veuve Clairet Michel, 64 ans, à la Fougère.

Damon Jean-Claude, 91 ans, à la Fougère.

Madame veuve Clairet était la mère de M. Clairet, maire, décédé. Elle était venue voir son fils pendant sa maladie. Elle s'alite pour ne plus se relever. Nous adressons à la famille Clairet, si cruellement éprouvée, nos sympathiques condoléances. M. Damon était le doyen d'âge de la commune (Le Montbrisonnais du 15 mars 1902).